



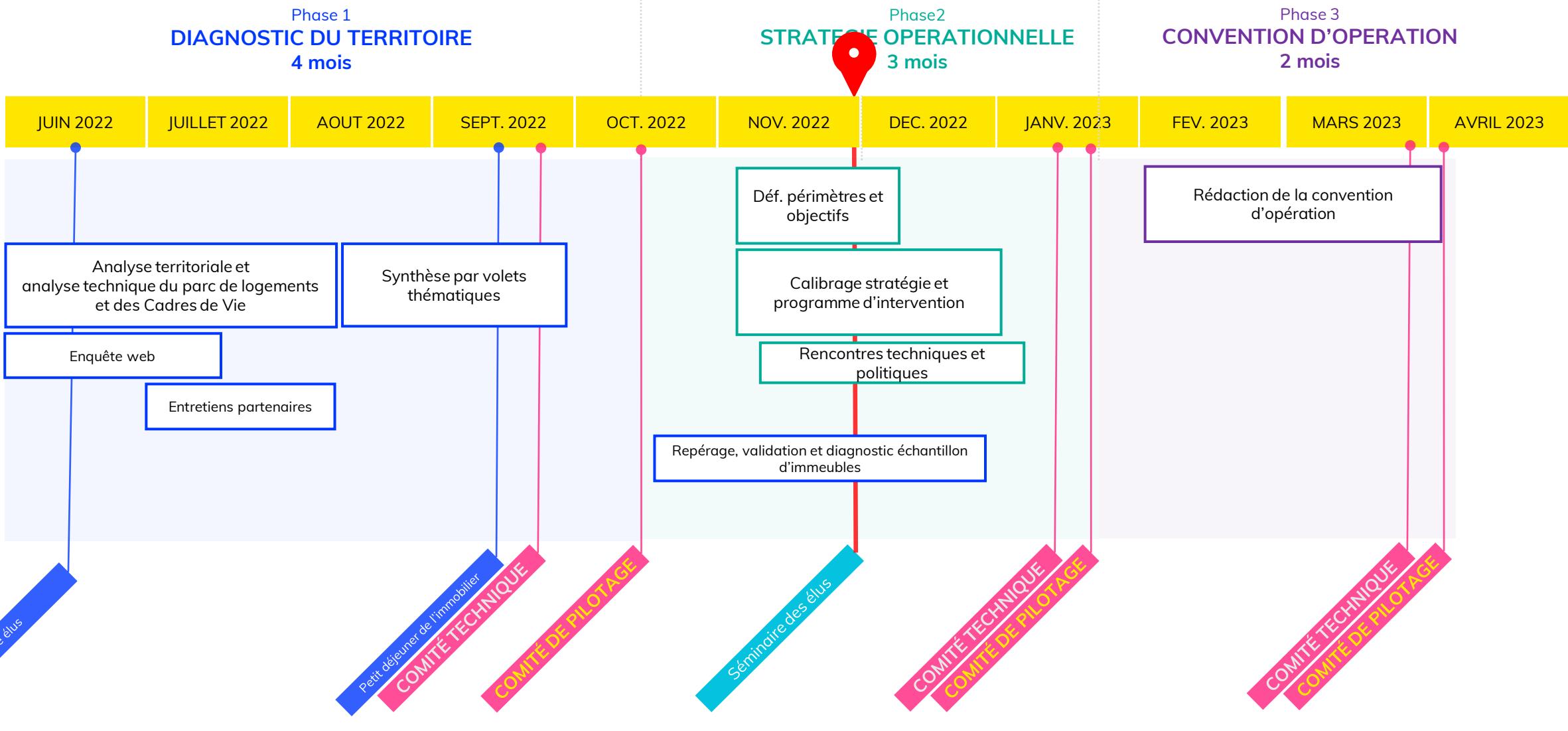
Montignac Charente



**Etude pré-opérationnelle à  
un programme d'amélioration de l'habitat**



**2 mois** pour déterminer les contours des actions à mener sur le parc privé  
**+ 2 mois** pour écrire ensemble et signer une convention d'opération



Rappel des enjeux et fils rouges

Scénarii d'intervention sur l'amélioration de l'habitat privé

Options de calibrage pour une OPAH communautaire

Les prochaines étapes de travail

## Rappel des enjeux et fils rouges

Scénarii d'intervention sur l'amélioration de l'habitat privé

Options de calibrage pour une OPAH communautaire

Les prochaines étapes de travail

# *Comment tirer parti des thématiques de l'Anah pour répondre aux enjeux du territoire ?*

## **Les enjeux d'intervention marqués dans le territoire de Cœur de Charente**

### **1/ La précarité énergétique**

Accélérer la rénovation des passoires thermiques

3 100 « passoires » sur l'ensemble du territoire  
(33 % des logements de la CCCC vs. 25 % en France)

### **2/ L'adaptation des logements à la perte d'autonomie**

Adapter les logements et développer une offre nouvelle

27% de la population a plus de 65 ans dans le territoire de Cœur de Charente  
(25% en France, 25% en Charente)

### **3/ L'habitat indigne et très dégradé**

Capitaliser et amplifier l'action du GIP Charente Solidarité sur le territoire de Cœur de Charente

54/61 logements contrôlés entre 2020 et 2022 étaient non décents  
7 % des logements sont potentiellement indignes

### **4/ Le parcours résidentiel des ménages modestes**

Elever le niveau d'ambition des projets de rénovation et améliorer la qualité du parc locatif

42% des ménages sont éligibles aux aides ANAH  
1/3 des locataires vivent sous le seuil de pauvreté

### **5/ La vacance**

Cibler les actions en cœur de ville et accompagner les « achats d'opportunité »

> 15 % de logements vacants dans les périmètres ORT (vs. < 14 % CCCC et en Charente)  
21 % des biens abordables sont vacants +2ans après acquisition

## 8 fils rouges du futur dispositif

- 01 Favoriser la réalisation des **parcours résidentiels** sur le territoire de Cœur de Charente en **associant rénovation et création** de nouveaux logements
- 02 Accompagner le **vieillissement de la population** en adaptant les **logements existants** et en développant une **offre nouvelle** en cœurs de bourgs
- 03 Proposer un niveau **d'accompagnement et d'abondement des aides Anah** susceptibles de **toucher les propriétaires bailleurs** et de compenser les décalages de loyers
- 04 Lutter **contre la vacance** en cœurs de ville via des scénarios **reconfiguration des logements répondant aux aspirations des habitants**  
(espaces extérieurs, intimité, luminosité, stationnement...)
- 05 Poursuivre le **repérage et les actions de traitement** de l'**habitat indigne et très dégradé** (en lien avec **le PIG départemental**)
- 06 Poursuivre la **réhabilitation thermique du parc de logements** et accompagner spécifiquement les ménages en situation de précarité énergétique
- 07 Agir sur **des situations immobilières bloquées** en cœurs de ville
- 08 Proposer une **ingénierie sur mesure**, capable d'interagir avec les porteurs de projets pour engager à la réalisation de travaux globaux

# Quel dispositif d'amélioration de l'habitat privé pour les 3 à 5 ans à venir ?

3 à 5 ans

Habitat privé > 15 ans

Une offre de service dans les 51 communes

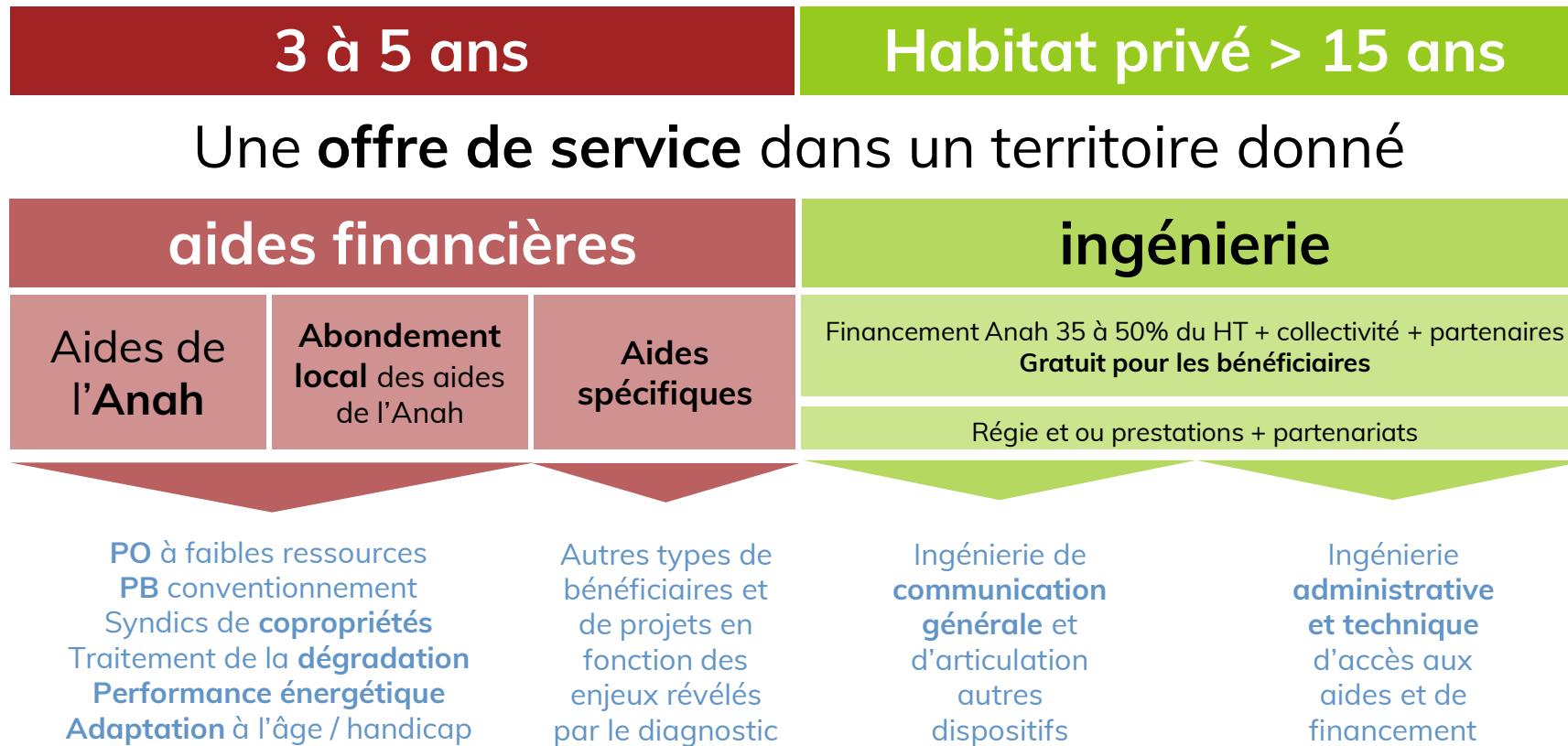
**12 840** logements

dont 62 % de propriétaires occupants et 15 % de logements locatifs privés

**42 %**

des ménages potentiellement éligibles aux aides de l'Anah\* (soit 4 100 ménages)

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (et de Renouvellement Urbain)





Rappel des enjeux et fils rouges

## Scénarii d'intervention sur l'amélioration de l'habitat privé

Options de calibrage pour une OPAH communautaire

Les prochaines étapes de travail

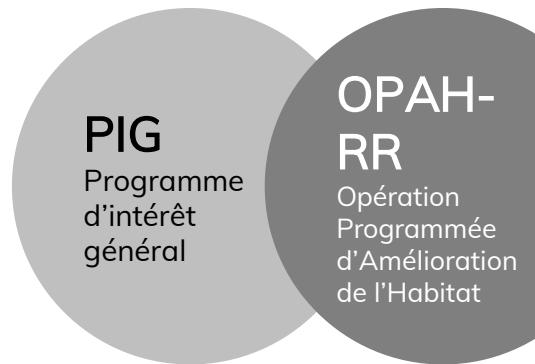
# Des possibilités multiples et des complémentarités à trouver

Accompagnement national



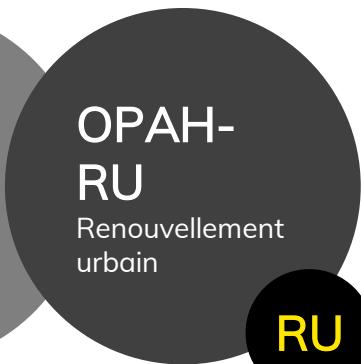
actif

Opérations programmées



En cours

OPAH-  
RR  
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



RU

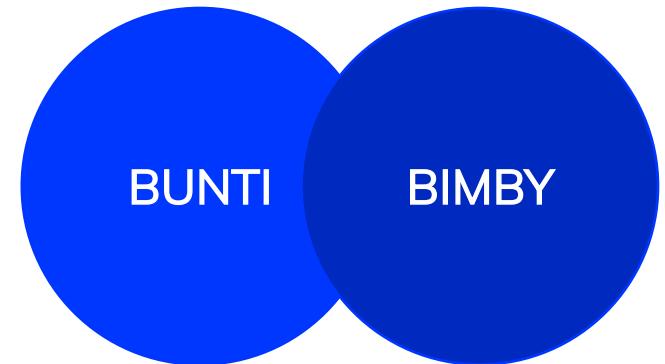
durée 5 à 7 ans avant  
réalisation des travaux

Financements complémentaires



selon le(s) dispositif(s) choisi(s)  
démarrage début 2023

Dispositifs innovants



selon le(s) dispositif(s) choisi(s)  
démarrage début 2023

# Une opération, deux composantes

(déclinées dans les 10 volets de la convention d'OPAH)

## Composante incitative (8 volets)

- Créer pendant 3 à 5 ans, **un cadre de soutien** pour la stimulation, l'épanouissement, et la menée à bonne fin des projets des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs, des investisseurs et des syndicats de copropriétaires;
- Viser des **résultats quantitatifs** et **qualitatifs** en matière de résorption de la vacance, de la dégradation, de valorisation patrimoniale, d'adaptation des logements et d'implantation de ménages à portée des commerces et services de cœur de ville.

## Composante coercitive (2 volets)

- Faire évoluer des immeubles clé pour l'image des coeurs de ville, au besoin **en prenant la main**, à l'amiable ou au terme de procédures d'utilité publique, pour créer des produits immobiliers exemplaires;
- **Créer un déclic** pour les bailleurs créant du mal logement et les détenteurs de vacants « bloqués »;
- **Rassurer les porteurs de projets en incitatif** sur la capacité de la CC Cœur de Charente, des communes et de leurs partenaires à faire évoluer favorablement le cœur de ville, au besoin en obligeant ou en expropriant.

# Une opération, deux composantes

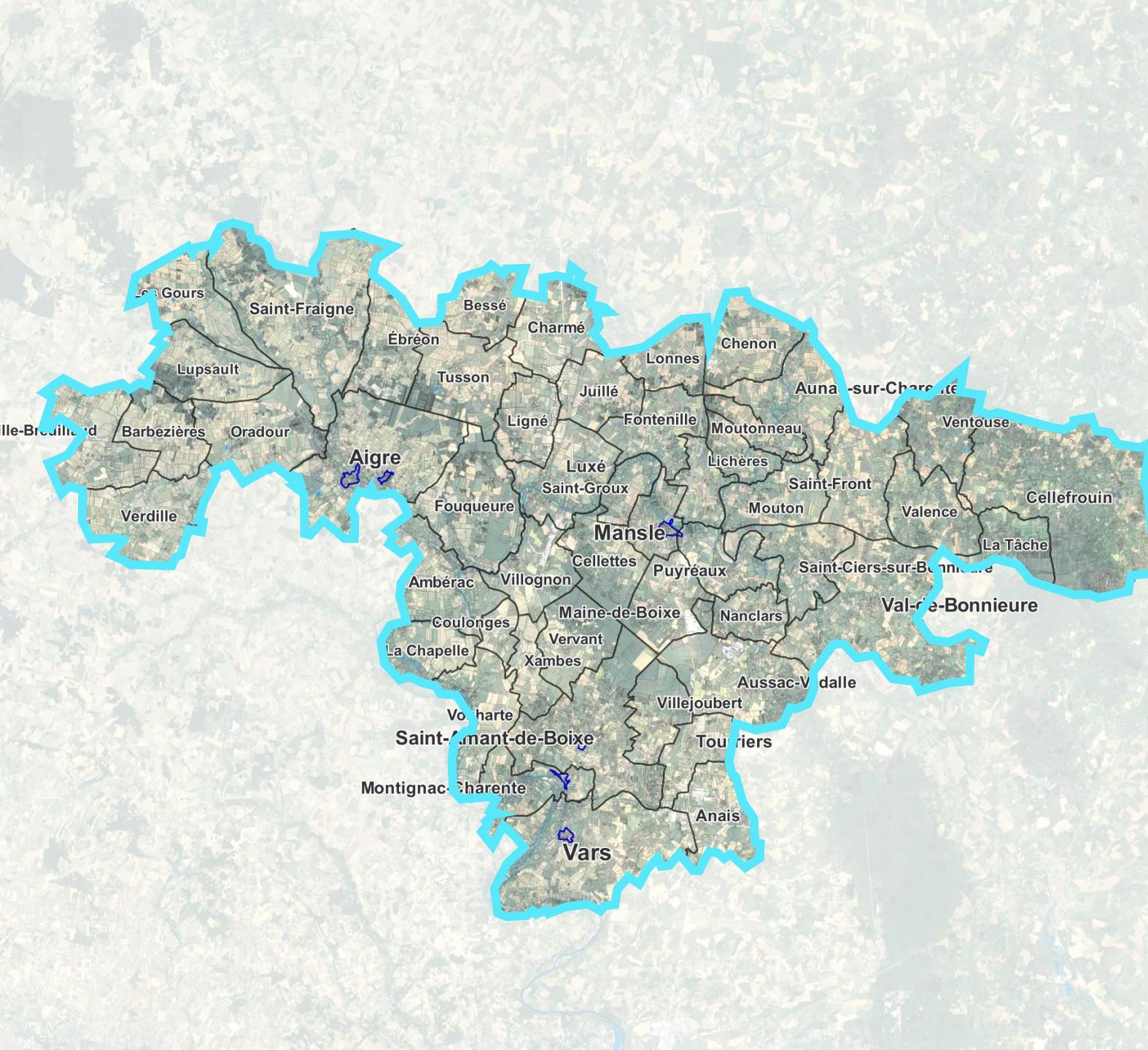
(déclinées dans les 10 volets de la convention d'OPAH)

## Composante incitative (8 volets)

- Créer pendant le soutien et la mise en propriété des bailleurs copropriétaires
  - Viser une qualité de vacance, culturelle, patrimoniale, d'implantation de ménages, commerces et services de cœur de bourg
- Dans toute la CCC
- adre de renouvellement, des aires dicats de
- Avec des mesures particulières en coeurs de bourgs

## Composante coercitive (2 volets)

- Faire évoluer des immeubles clé pour l'image des coeurs de ville, au besoin en prenant la main, à l'amiable ou au terme de procédures d'utilité publique, pour créer des produits immobiliers exemplaires;
- Créer un déclic pour les bailleurs créant du mal logement et les détenteurs de vacants « bloqués »;
- Rassurer les porteurs de projets en incitatif sur la capacité de la CC Cœur de Charente, des communes et de leurs partenaires à faire évoluer favorablement le cœur de ville, au besoin en obligeant ou en expropriant.



## PIG renforcé ou OPAH de droit commun

- ✓ Ma Prime Rénov'
- ✓ PIG Insalubrité

Performance énergétique,  
Adaptation du logement,  
Travaux sur les logements dégradés et l'habitat indigne

**Accompagnement administratif, technique**  
gratuit pour les publics éligibles  
(prise en charge EPCI avec financement à 35 % du cout HT par l'Anah)

+ Aides ANAH + EPCI Propriétaire Occupant  
+ Aides ANAH + EPCI Propriétaire Bailleur

## Aigre, Mansle, Montignac, St Amant, Vars OPAH-RU en périmètre ORT

- ✓ Ma Prime Rénov'
- ✓ PIG Insalubrité

Performance énergétique,  
Adaptation du logement,  
Travaux sur les logements dégradés et l'habitat indigne

**Accompagnement administratif, technique**  
gratuit pour les publics éligibles  
(prise en charge EPCI avec financement à 50 % du cout HT par l'Anah)

+ Aides ANAH + EPCI + commune Propriétaire Occupant  
+ Aides ANAH + EPCI + commune Propriétaire Bailleur  
+ Aides locales  
+ Animation renforcée  
+ Mesures coercitives

## OPAH vs OPAH-RU

### Points communs & différences

#### Même convention

8 volets classiques : urbain, immobilier, social, éradication de l'habitat indigne, économique, énergie et précarité énergétique, autonomie, patrimonial

#### Mêmes partenaires

#### Même niveau de levier

(1€ d'argent public pour 1€ d'argent privé)

Offrent les mêmes aides de l'Anah pour les particuliers (occupants et bailleurs)

2 volets supplémentaires en OPAH-RU : foncier et copropriétés fragiles

Immeubles et îlots bloqués identifiés avec interventions « coercitives »

Maîtrise d'ouvrage aidée à 50% de part fixe HT du suivi animation en OPAH-RU (35% en OPAH classique)

Les abondements des communes et de l'EPCI peuvent être supérieures en OPAH-RU

L'OPAH-RU dure 5 ans au lieu de 3 ans pour une OPAH classique

Rappel des enjeux et fils rouges

Scénarii d'intervention sur l'amélioration de l'habitat privé

Options de calibrage pour une OPAH communautaire

Les prochaines étapes de travail

# Les « réglages » pour calibrer l'opération

et concevoir un dispositif à fort effet de levier

Dimensionner des **objectifs ANAH ambitieux**

Dimensionner les **abondements locaux** aux aides de l'ANAH

Valider des **leviers d'intervention complémentaires** aux aides Anah (thématique des aides locales)

Dimensionner **ces leviers d'intervention complémentaires** (objectifs quantitatifs)

Déterminer les **concours respectifs** de la CC et des communes à ces aides complémentaires

# Les « réglages » pour calibrer l'opération

et concevoir un dispositif **à fort effet de levier**

Dimensionner des **objectifs ANAH ambitieux**

Dimensionner les **abondements locaux** aux aides de l'ANAH

Valider des **leviers d'intervention complémentaires** aux aides Anah (thématique des aides locales)

Dimensionner ces **leviers d'intervention complémentaires** (objectifs quantitatifs)

Déterminer les **concours respectifs** de la CC et des communes à ces aides complémentaires

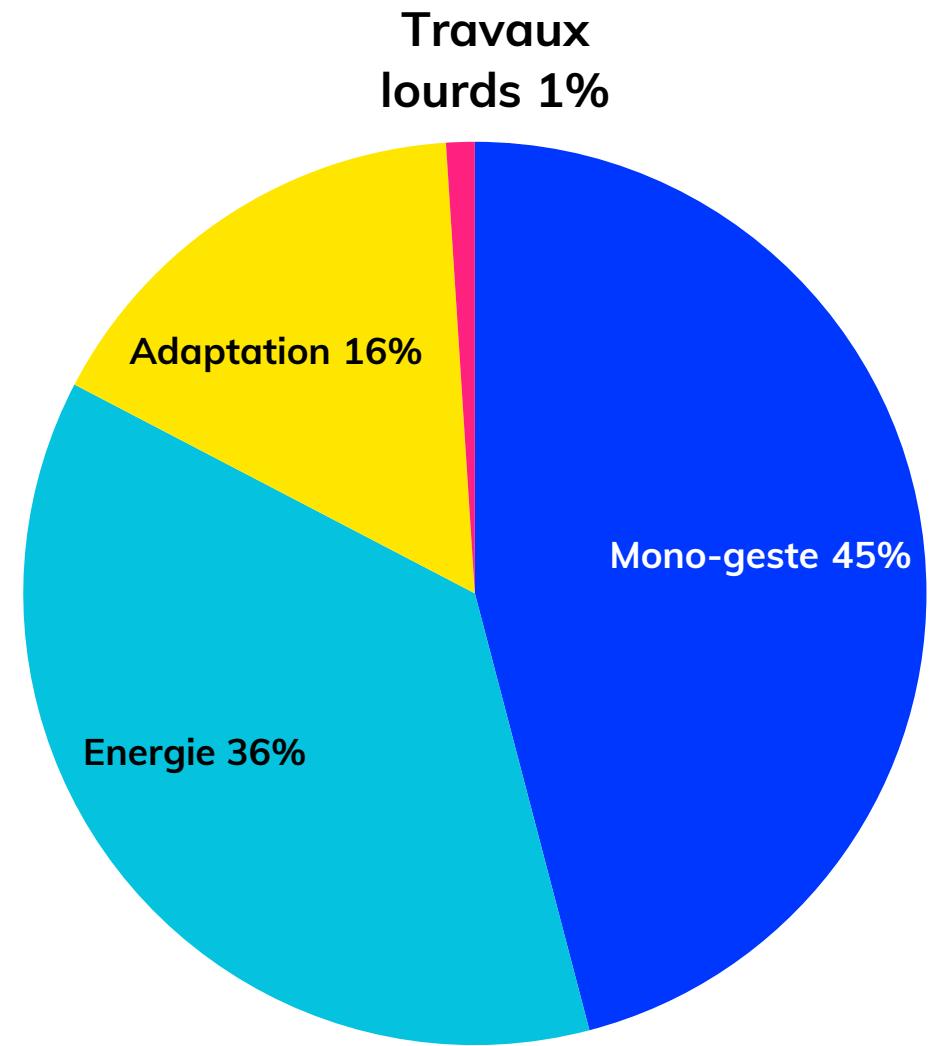
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019,

## **277 logements aidés par l'Anah**

indice du besoin et des faibles revenus  
des Propriétaires Occupants

---

une amélioration des conditions de vie des plus modestes  
sans impact sur la vacance et la grande dégradation



(110 lgts/an soit **1,4% du parc PO**)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019,  
**277 logements aidés**

indice du besoin  
des Propriétaires

---

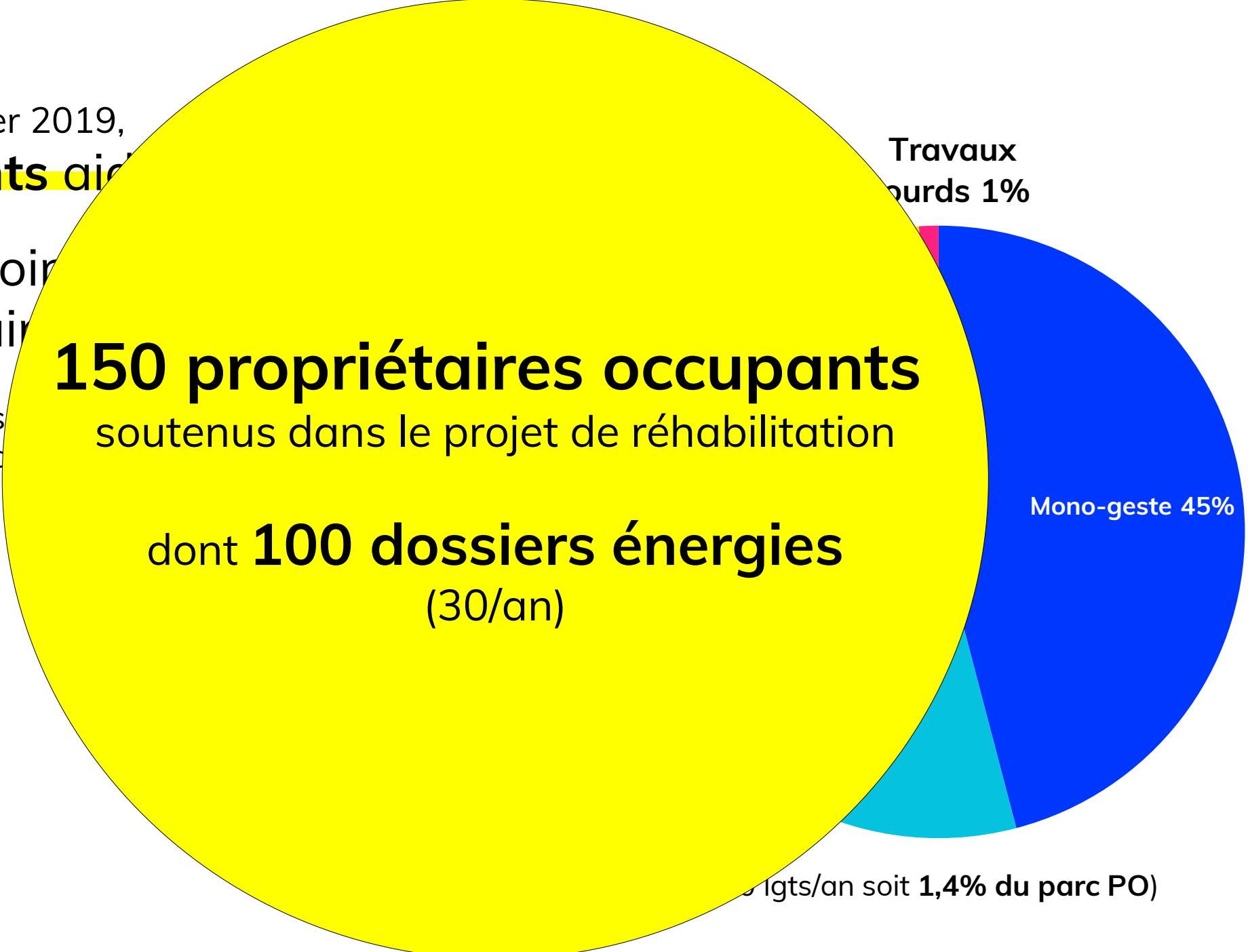
une amélioration des  
sans impact sur la va

## **150 propriétaires occupants**

soutenus dans le projet de réhabilitation

dont **100 dossiers énergies**  
(30/an)

100 dossiers/an soit 1,4% du parc PO



A pie chart illustrating the distribution of 150 properties by type of work done. The chart is divided into three main segments: a large yellow segment labeled "Mono-geste 45%", a medium blue segment labeled "Travaux ménagers 40%", and a small red segment labeled "Travaux lourds 1%".

Type de travail	Pourcentage
Mono-geste	45%
Travaux ménagers	40%
Travaux lourds	1%

# Volet incitatif, principes de travail

## Gisements de projet et taux d'activation / points de repères

CC  
Cœur de Charente

Propriétaires Occupants	<b>7 960</b>
Logements locatifs privés	<b>1 925</b>
Vacants	<b>1 800</b>
Total logements	<b>12 840</b>

# Volet incitatif, principes de travail

## Gisements de projet et taux d'activation / points de repères

	CC Cœur de Charente	Hypothèse basse	Hypothèse haute
Propriétaires Occupants	<b>7 960</b>	$\approx 3\%$ du parc de logements <b>250 logements</b> réhabilités en 5 ans (50 lgts/an)	$\approx 5\%$ du parc de logements <b>395 logements</b> réhabilités en 5 ans (79 lgts/an)
Logements locatifs privés	<b>1 925</b>		
Vacants	<b>1 800</b>		
Total logements	<b>12 840</b>		

# Volet incitatif, principes de travail

## Gisements de projet et taux d'activation / points de repères

	CC Cœur de Charente	Hypothèse basse	Hypothèse haute	Nombre de contacts à établir avec des porteurs de projets pour réhabiliter entre 250 et 395 logements
Propriétaires Occupants	7 960	≈ 3 % du parc de logements <b>250 logements</b> réhabilités en 5 ans (50 lgts/an)	≈ 5 % du parc de logements <b>395 logements</b> réhabilités en 5 ans (79 lgts/an)	Animation standard (taux de transformation de 15 %) <b>2 600 (520/an)</b>
Logements locatifs privés	1 925			Animation performante (taux de transformation de 30 %) <b>1 300 (260/an)</b>
Vacants	1 800			
Total logements	12 840			<b>1 600 (320/an)</b>

Entre 8% et 26% des ménages « touchés » en 5 ans

## Dimensionner des objectifs ambitieux



## Dimensionner des objectifs ambitieux

		OPAH (RU) Hypothèse haute			OPAH (RU) Hypothèse basse		
		2023-2028	Par an	Total en 5 ans	2023-2028	Par an	Total en 5 ans
PO	Energie	160	32	<b>300</b> (60/an)	110	22	
	Autonomie	120	24		80	16	<b>200</b> (40/an)
	Lutte Habitat Indigne – travaux lourds	20	4		10	2	
PB	Energie	15	3		5	1	
	Degrade	5	1	<b>40</b> (8/an)	5	1	<b>20</b> (4/an)
	Lutte Habitat Indigne – travaux lourds	20	4		10	2	
Logements en copropriétés		0	0		0	0	

# Une ingénierie incitative à calibrer

**Une mission d'accueil et d'accompagnement**  
des propriétaires éligibles Anah sur l'ensemble de l'EPCI  
(visite des logements, diagnostic, programme de travaux, aide à la recherche de devis, assistance au montage des dossiers de subventions)

**Une mission d'animation renforcée en ORT**  
Contact proactifs des biens stratégiques  
Accompagnement social renforcé  
Le cas échéant, accompagnement des communes en matière de Renouvellement Urbain

**Une mission d'animation des aides locales**

Suivi-animation d'une OPAH : en régie ou externaliser ?	
Les avantages de la régie	Les avantages de l'externalisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contact direct entre la collectivité et les habitants sans intermédiaire</li> <li>• Mutualisation avec l'accueil téléphonique et physique de la collectivité</li> <li>• Confiance des porteurs de projets</li> <li>• Continuité entre la communication de l'OPAH et la communication de la collectivité</li> <li>• Reporting en fonction des besoins sans délai</li> <li>• Connaissance du territoire, de ses acteurs, de ses habitants, sans temps d'adaptation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pluridisciplinarité et expérience capitalisées d'une équipe rompue à des interventions identiques</li> <li>• Simplicité de l'accès aux financements de l'ingénierie</li> <li>• La collectivité n'est pas en première ligne en cas de difficultés, elle est protégée par son prestataire et peut éventuellement rechercher sa responsabilité</li> <li>• Des modalités d'intéressement et de motivation des équipes plus simples qu'avec une régie</li> </ul>
Les limites de la régie	Les limites de l'externalisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité d'une délimitation des postes pour rester éligible à l'aide 35 % Anah sur ingénierie, qui suppose des postes dédiés et non multitâches.</li> <li>• Disponibilité des personnels en soirée et le week-end à considérer.</li> <li>• Exposition de la collectivité et de ses élus, qui sont en première ligne pour tout mécontentement qu'il s'agisse de ce qui dépend du suivi-animation (réactivité, bonne information donnée, bonne orientation) ou de ce qui ne dépend pas du suivi-animation (délai de l'Anah, difficulté relationnelle entre les porteurs de projets et les artisans, non éligibilité de certains projets, rejet des services ADS ou UDAP...)</li> <li>• Plus de confort à énoncer dans un CCTP les conditions d'une mission et à rechercher la responsabilité du prestataire qu'à énoncer les mêmes attendus dans un contrat de travail et dans le processus de recrutement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Difficultés à connaître par avance le niveau de performance et de compétences de l'équipe</li> <li>• Disponibilité de l'équipe lorsqu'elle opère simultanément sur différents territoires</li> <li>• Charges de pilotage plus importantes pour la collectivité</li> <li>• Délai possible dans la remontée des informations</li> <li>• Complication des circuits financiers si le prestataire gère les abondements et les aides locales pour le compte de la collectivité</li> <li>• De multiples petites tâches qui restent à la charge de la collectivité même quand elle paye un prestataire (comptabilité des aides, accueil et orientation des demandeurs, pilotage et application d'exigence auprès du prestataire, traitement des petites frictions avec les administrés...)</li> </ul>

# Une ingénierie incitative à calibrer

Option haute



## Ingénierie suivi et animation

593 K€ TTC (119 K€ TTC/an)

Anah 35% part fixe + part variable

320 K€ (64K€/an)

Cœur de Charente

273 K€ TTC (55 k€ TTC/an)

Option basse



## Ingénierie suivi et animation

374 K€ TTC (75 K€ TTC/an)

Anah 35% part fixe + part variable

207 K€ (41K€/an)

Cœur de Charente

167 K€ TTC (33 k€ TTC/an)

# Les « réglages » pour calibrer l'opération

et concevoir un dispositif **à fort effet de levier**

Dimensionner des **objectifs ANAH ambitieux**

Dimensionner les **abondements locaux** aux aides de l'ANAH

Valider des **leviers d'intervention complémentaires** aux aides Anah (thématique des aides locales)

Dimensionner ces **leviers d'intervention complémentaires** (objectifs quantitatifs)

Déterminer les **concours respectifs** de la CC et des communes à ces aides complémentaires

## Scénario 1

Un abondement des aides Anah **priorisé sur les projets les plus complexes**

Recherche d'un **effet levier** plus important sur des **thématiques et publics prioritaires**

## Scénario 2

Un abondement des aides Anah **équivalent selon les périmètres**

**Universalité des aides** auprès des porteurs de projet quel que soit leur lieu de résidence

# Scénario 1

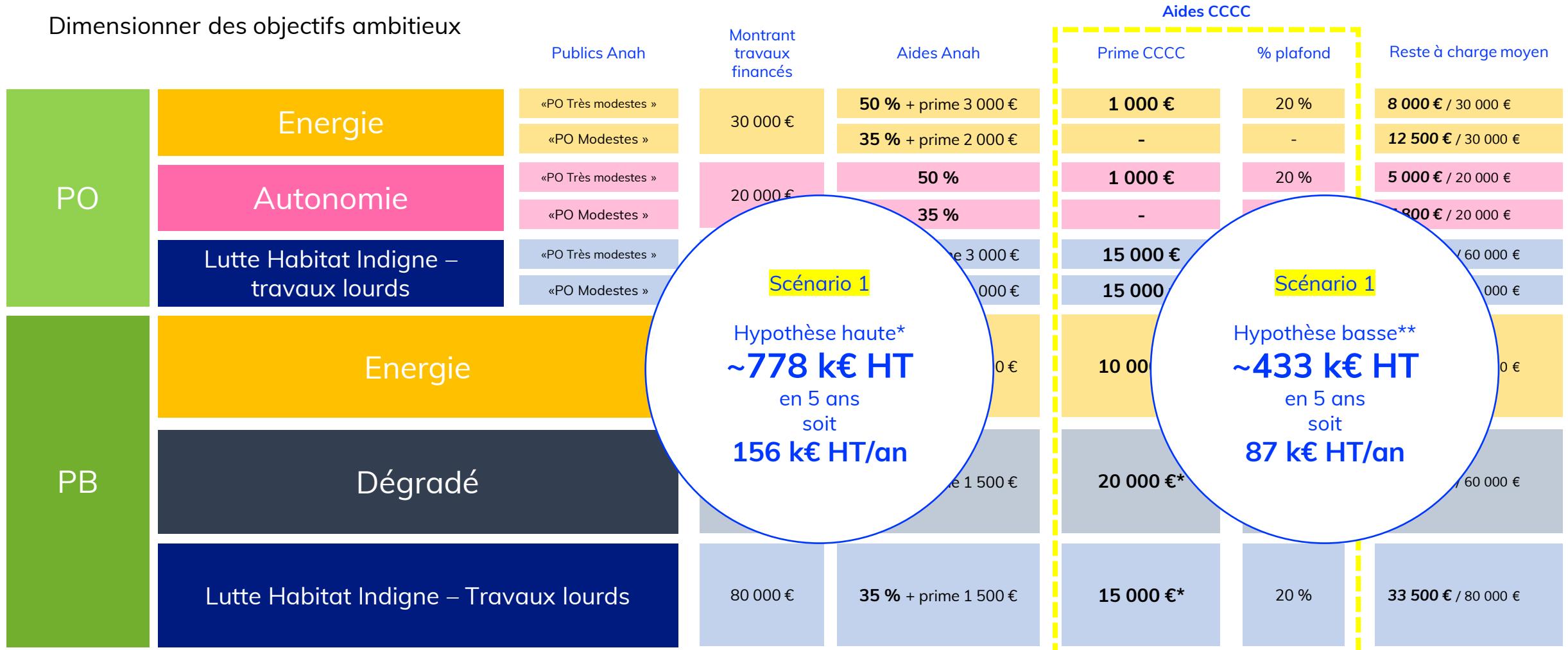
Dimensionner des objectifs ambitieux

		Publics Anah	Montant travaux financés	Aides Anah	Aides CCCC		Reste à charge moyen
					Prime CCCC	% plafond	
PO	Energie	«PO Très modestes » «PO Modestes »	30 000 €	50 % + prime 3 000 € 35 % + prime 2 000 €	1 000 €	20 %	8 000 € / 30 000 € 12 500 € / 30 000 €
	Autonomie	«PO Très modestes » «PO Modestes »	20 000 €	50 % 35 %	1 000 €	20 %	5 000 € / 20 000 € 7 800 € / 20 000 €
	Lutte Habitat Indigne – travaux lourds	«PO Très modestes » «PO Modestes »	60 000 €	50 % + prime 3 000 € 50 % + prime 2 000 €	15 000 €	20 %	17 250 € / 60 000 € 18 250 € / 60 000 €
PB	Energie		60 000 €	35 % + prime 1 500 €	10 000 €*	10 %	17 750 € / 60 000 €
	Degradé		60 000 €	25 % + prime 1 500 €	20 000 €*	10 %	30 500 € / 60 000 €
	Lutte Habitat Indigne – Travaux lourds		80 000 €	35 % + prime 1 500 €	15 000 €*	20 %	33 500 € / 80 000 €

\*Uniquement sur les communes centralités

# Scénario 1

Dimensionner des objectifs ambitieux



\*Hypothèse haute = 300 PO et 30 PB en 5 ans

\*\*Hypothèse basse = 200 PO et 15 PB en 5 ans

## Scénario 2

Dimensionner des objectifs ambitieux

			Publics Anah	Montant travaux financés	Aides Anah	Aides CCCC		Reste à charge moyen
						Prime CCCC	% plafond	
PO	Energie		«PO Très modestes » «PO Modestes »	30 000 €	50 % + prime 3 000 € 35 % + prime 2 000 €	1 500 € 1 000 €	20 % 20 %	7 500 € / 30 000 € 11 500 € / 30 000 €
	Autonomie		«PO Très modestes » «PO Modestes »	20 000 €	50 % 35 %	1 500 € 1 000 €	20 % 20 %	4 500 € / 20 000 € 6 800 € / 20 000 €
	Lutte Habitat Indigne – travaux lourds		«PO Très modestes » «PO Modestes »	60 000 €	50 % + prime 3 000 € 50 % + prime 2 000 €	8 000 € 8 000 €	20 % 20 %	24 250 € / 60 000 € 24 250 € / 60 000 €
PB	Energie			60 000 €	35 % + prime 1 500 €	5 000 €	10 %	22 750 € / 60 000 €
	Degradé			60 000 €	25 % + prime 1 500 €	10 000 €	10 %	40 500 € / 60 000 €
	Lutte Habitat Indigne – Travaux lourds			80 000 €	35 % + prime 1 500 €	5 000 €	20 %	38 500 € / 80 000 €

## Scénario 2

Dimensionner des objectifs ambitieux



\*Hypothèse haute = 300 PO et 30 PB en 5 ans

\*\*Hypothèse basse = 200 PO et 15 PB en 5 ans

## Plan de financement OPAH 2023 – 2028\*

**330**

Igts  
en 5 ans

### Option haute

Ingénierie (TTC)

**593**

k€

Anah  
320 K€

CdC  
273 K€

Aides Anah

**4,02**

M€

Anah  
3,27M€

Cœur de Charente  
740 K€

TOTAL

**4,6**

M€

Anah  
4,02 M€

Cœur de Charente

**1,08 M€**

**220**

Igts  
en 5 ans

### Option basse

Ingénierie (TTC)

**374**

k€

Anah  
207K€

CdC  
167 K€

Aides Anah

**2,78**

M€

Anah  
2,34M€

Cœur de Charente  
440 K€

TOTAL

**3,16**

M€

Anah  
2,54 M€

Cœur de Charente

**609 k€**

Rappel des enjeux et fils rouges

Scénarii d'intervention sur l'amélioration de l'habitat privé

Options de calibrage pour une OPAH communautaire

Les prochaines étapes de travail

# Les « réglages » pour calibrer l'opération

et concevoir un dispositif **à fort effet de levier**

Dimensionner des **objectifs ANAH ambitieux**

Dimensionner les **abondements locaux** aux aides de l'ANAH

Valider des **leviers d'intervention complémentaires** aux aides Anah (thématique des aides locales)

Dimensionner ces **leviers d'intervention complémentaires** (objectifs quantitatifs)

Déterminer les **concours respectifs** de la CC et des communes à ces aides complémentaires

Déterminer, dans **des périmètres resserrés**, des aides locales pour

- 1/ Nourrir le **dialogue qualitatif** avec les porteurs de projet Anah
- 2/ Améliorer leur **reste à charge**
- 3/ Aider des projets présentant un **intérêt pour le cœur de ville**
- 4/ Aider des **projets non soutenus par l'Anah**

Déterminer, dans **des périmètres resserrés**, des aides locales pour

- 1/ Nourrir le **dialogue qualitatif** avec les porteurs de projet Anah
- 2/ Améliorer leur **reste à charge**
- 3/ Aider des projets présentant un **intérêt pour le cœur de ville**
- 4/ Aider des **projets non soutenus par l'Anah**



Opération façades multisites



Prime (primo)accession logements vacants



Prime (re)création accès indépendant aux étages



Prime transformation d'usage



...

# Une opération, deux composantes

(déclinées dans les 10 volets de la convention d'OPAH)

## Composante incitative (8 volets)

- Créer pendant 3 à 5 ans, un cadre de soutien pour la stimulation, l'épanouissement, et la menée à bonne fin des projets des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs, des investisseurs et des syndicats de copropriétaires;
- Viser des résultats quantitatifs et qualitatifs en matière de résorption de la vacance, de la dégradation, de valorisation patrimoniale, d'adaptation des logements et d'implantation de ménages à portée des commerces et services de cœur de ville.

## Composante coercitive (2 volets)

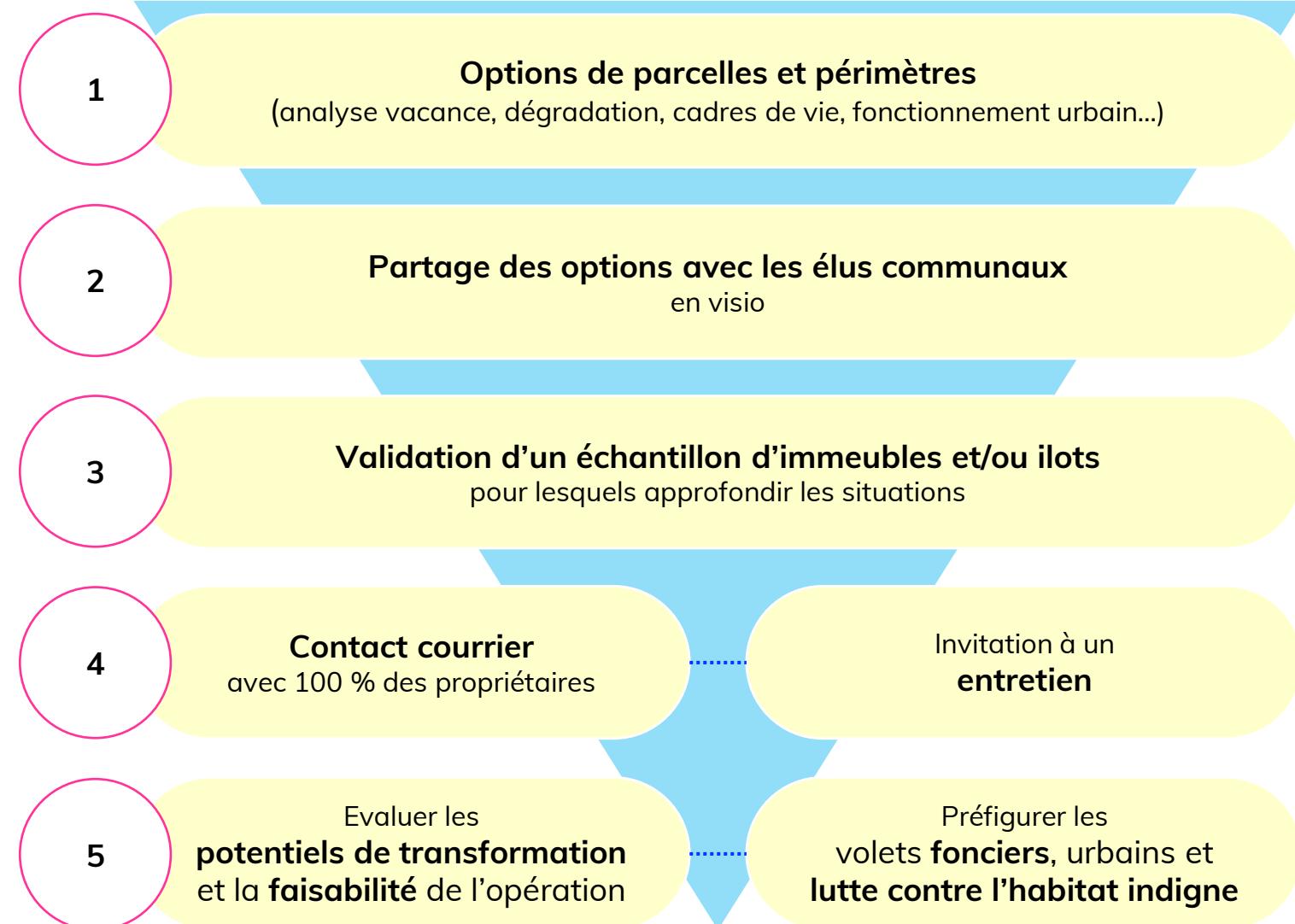
- Faire évoluer des immeubles clé pour l'image des coeurs de ville en prenant la main, à l'aide d'utilitaires immobiliers
- Créer des mal logés « bloqués » dans les centralités ou dans les communes PVD
- Rassurer sur la capacité des communes et des bailleurs à faire évoluer favorablement le cœur de ville, au besoin en obligeant ou en expropriant.

Dans les centralités ou dans les communes PVD

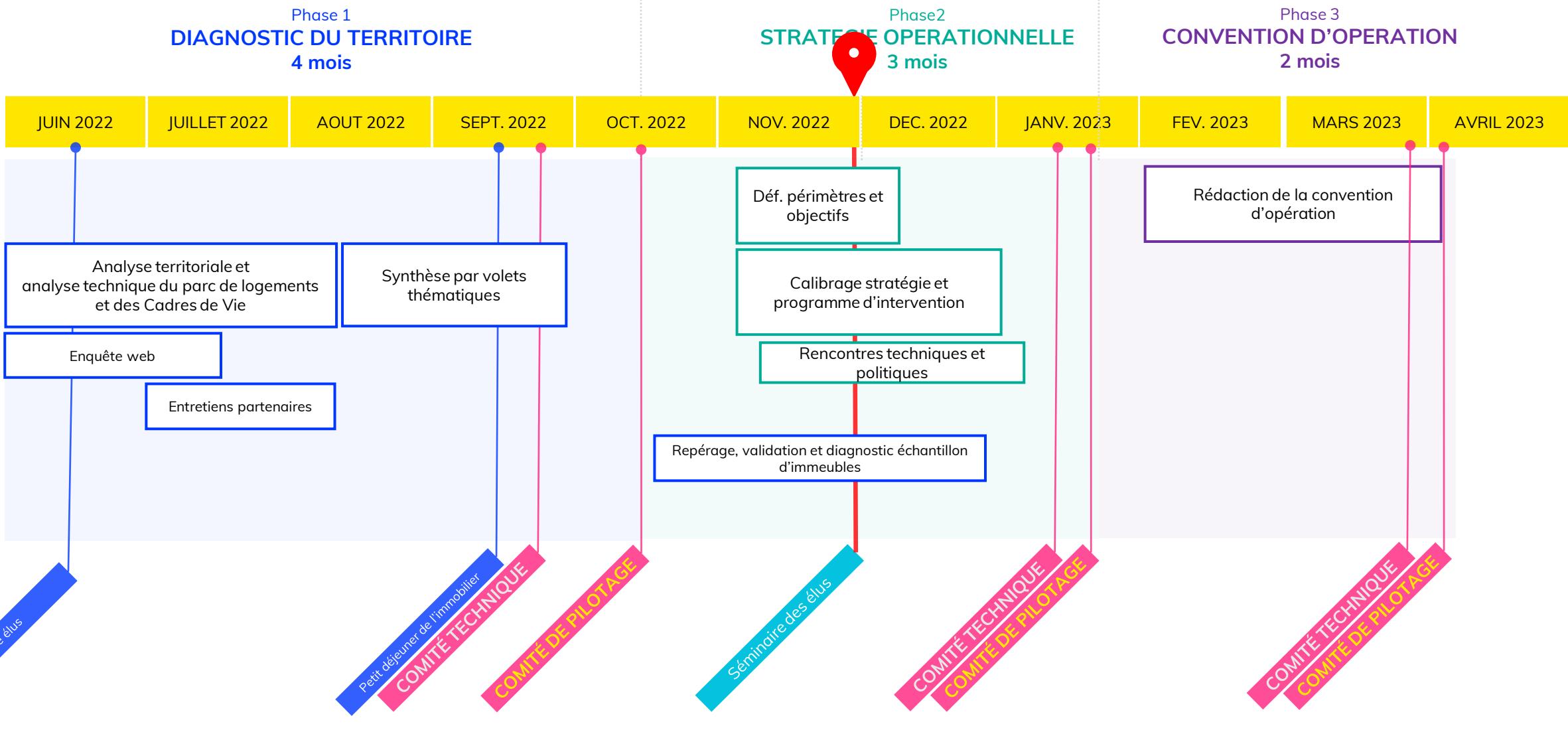
# Volet coercitif, principes de travail

1. Animation renforcée sur des **périmètres stratégiques** (contact proactif et systématique avec chaque propriétaire dans la suite des actions de l'étude);
2. Etudes et faisabilité **d'opérations de renouvellement urbain et de procédures menant au transfert de propriété, en subsidiarité, pour des immeubles stratégiques bloqués** (acquisition amiable, préemption, expro. suite DUP travaux, expro. suite DUP aménagement, expro. suite DUP CSP...)
3. **Sur ces immeubles**, mobilisation d'acteurs tiers pour la **réalisation de projets exemplaires**, au besoin en VIR ou DIIF
4. **Modalités globales en appui à arbitrer** (THLV, permis de louer...)
5. **Renforcement des actions sur les logements indignes** en partenariat avec le GIP Charente Solidarité et du travail de police des maires
6. Mise en place de **campagnes de ravalement obligatoire de façades** sur des linéaires stratégiques

# Principes de travail



**2 mois** pour déterminer les contours des actions à mener sur le parc privé  
**+ 2 mois** pour écrire ensemble et signer une convention d'opération





Montignac Charente



**Etude pré-opérationnelle à  
un programme d'amélioration de l'habitat**

